



Choisir son monde

Jean-Marc Borello et Hélène Le Teno

Agir au quotidien avec les entreprises sociales écologiques

Les Editions de l'Atelier, 2017

Le 26 octobre 2017 Jean-Marc Borello et Hélène Le Teno ont organisé une conférence au siège de la Macif sous le titre « **choisir son monde** ». En fait, il s'agissait de marquer une ouverture majeure de l'économie sociale et solidaire **vers une économie ouverte aux « entreprises sociales et écologiques »**...s'inscrivant dans une logique d'un nouveau **capitalisme d'intérêt général** : il ne suffit plus d'être « social et solidaire », encore faut-il être **écologique, sobre** (faire mieux avec moins), et **en ligne avec les grands enjeux de la transition actuelle**. Au sein du Groupe SOS fondé par JM Borello, c'est **Hélène Le Teno** qui conduit la problématique de la **Transition « écologique et solidaire »**.

L'ouvrage est préfacé par Nicolas Hulot, Ministre d'Etat, ce qui souligne les liens forts du Groupe SOS avec le Ministre, qui reprend l'intention du livre en une phrase : Il s'agit de travailler « **à forger un nouveau cadre économique favorable à la transition écologique et solidaire** ».

L'ouvrage pose d'emblée la question de l'urgence et de la nécessité d'agir, et notamment, **comment gérer urgemment le long terme** ? En même temps qu'il y a urgence d'agir pour la solidarité, il y a aussi urgence pour le climat et l'environnement, la santé, la biodiversité, etc... : Solidarité et écologie doivent être prises en compte dans un même combat : « **choisir le monde que nous voulons pour l'avenir, c'est travailler pour une transition à la fois écologique et solidaire** ».

Et cette transition est, bien sûr, déjà en marche : la preuve va nous en être donnée en traitant plusieurs thématiques importantes de la transition : **se nourrir, se loger, se déplacer, économiser les ressources, puis investir dans la transition écologique et solidaire**.

Puis l'ouvrage se conclura en citant les principaux organismes qui « favorisent l'essor de l'entreprise sociale écologique ». Pour chacune des thématiques des exemples très concrets vont être donnés : certains sont très connus (nous ne ferons que les citer), d'autres par contre sont tout à fait nouveaux pour nous, et nous en rendrons compte de façon plus approfondie.

Une majorité d'exemples sont soutenus par la Macif, comme le rappelle dans sa Postface, Alain Montarant, Président de la Macif.

Se nourrir

On connaît bien le projet des **1000 fermes d'avenir de Maxime de Rostolan** : ce projet a été intégré dans le programme « Transition écologique du Groupe SOS » : promotion de la permaculture maraîchère, créatrice d'emplois et de produits d'alimentation sains, à proximité des villes.

Il existe aussi la **Ferme coopérative de Figeac** qui a compris il y a longtemps que l'avenir des agriculteurs était à trouver dans une activité **associant produits agricoles et fourniture d'énergie** dans une vision large de responsabilité territoriale afin de maintenir un maximum d'emplois directs et indirects dans le territoire.

Sont également cités : **la Ruche qui dit Oui**, la **Foodtech** (innovation numérique liée à l'alimentation), avec notamment **Open Food France, Godan et FermeOuvrte**.

Mais particulièrement intéressant du point de vue de la transition écologique et solidaire est le cas peu connu **d'agriculteurs bio et de meuniers** des Alpes de Hautes Provence et des **boulangers bio et solidaires** de Marseille. Ensemble ils ont créé **une sorte chaîne de solidarité bio et solidaire** de façon à ce qu'à Marseille, des boulangeries artisanales soient de nouveau créées, employant du personnel hors de l'emploi et qui seront formés, pour fabriquer du pain bio, peut-être 20 ou 30% plus cher que le conventionnel, mais qui a davantage de goût, une conservation plus longue et qui est meilleur pour la santé.

Une première boulangerie solidaire a été créée à Marseille-Nord en 2016, aujourd'hui le modèle se développe d'abord à **Marseille, puis à Montpellier et à Calais**. Au total 5 boulangeries solidaires à ce jour (**BOU-SOL**).

Le mouvement doit continuer à se développer pour atteindre rapidement **l'autonomie financière**. Pour le moment, il reste porté par des aides importantes pour l'investissement initial et les premières années d'exploitation. En tout état de cause, ce qui est intéressant c'est la manière dont un projet peut attirer et bouleverser les habitudes auprès de nombreux acteurs différents impliqués : c'est tout un « écosystème » qui est en mouvement pour une transition écologique et solidaire.

Se loger

On connaît **les compagnons bâtisseurs**, qui apportent leur aide et leurs compétences pour le renouvellement des maisons des personnes en difficulté : par des chantiers de 5 à 20 jours, ils apportent leur aide technique à des personnes qui participent à la rénovation de leur propre logement, ou qui trouvent auprès d'eux des volontaires pour aider à la rénovation avec des *compagnons*. Au total, en 2016, on a compté 1400 réhabilitations pour 3000 bénéficiaires. Et le mouvement se développe rapidement actuellement.

Est donnée aussi en exemple la **coopérative de construction Macoretz**, située à Saint Père en Retz, en Loire Atlantique. Sa raison d'être : construire des bâtiments écologiques répondant aux nouvelles normes énergétiques et environnementales en s'appuyant sur la **construction « Bois » et « Bas Carbone »**, donnant un bon exemple de reconversion réussie des métiers

du bâtiment. Il a fallu une sérieuse dose de volonté pour engager les formations nécessaires et remettre en cause les métiers connus jusque-là. Mais aujourd'hui la réussite est au rendez-vous. Le marché de la construction bois est passé en quelques années de 5% à 12 % .

Le cas **Marcoretz** est sans doute à rapprocher de celui bien connu chez ICDD, de **Pocheco**, près de Lille quant à son mode de « management écologique et solidaire » (voir les Actes des rencontres de l'innovation citoyenne de 2013).

Se déplacer

Ce chapitre est illustré par l'exemple de **Wimoov**, une entité du Groupe SOS (depuis 2012), à partir d'une première expérience « Voiture&Co », ayant pour raison d'être de développer une mobilité durable pour tous afin de lever les freins à l'insertion professionnelle et sociale. Ce programme est également connu d'ICDD, via le soutien apporté par Renault avec son programme Mobiliz. Aujourd'hui, ce sont 25 plateformes de mobilité (**Bougez futé**) qui accompagnent plus de 10 000 personnes par an : 46% d'entre elles retrouvent un emploi grâce à cette aide fournie sur le plan de la mobilité.

Autre innovation très remarquable : le système **Rezo-pouce**, dont nous n'avons jamais entendu parler. C'est une initiative d'un conseiller municipal qui a cherché à résoudre le problème de mobilité des habitants de Moissac, alors que le système de transport en commun coûterait trop cher à la commune.

Solution alternative imaginée : renouveler et sécuriser le système d'auto-stop en retenant la simplicité de la solution du « stop », mais en « réinventant le système » qui s'appellera donc « Rezo-Pouce ». Car il s'agit d'abord **d'un réseau en ligne de demandeurs de mobilité et de bénévoles proposant leur service** : une sorte de covoiturage local gratuit : il suffit de se déclarer et de se positionner sur l'un des points de « passage » répartis sur le territoire, puis de se présenter : le demandeur dispose d'une plaque sur laquelle il déclare le terme de son déplacement, et le conducteur met en évidence son « macaron » de bénévole. En général, on n'attend pas plus de 5 mn...(dans la journée).

Ce système d'une simplicité extrême s'est développé d'abord à Montauban, puis dans le département ; aujourd'hui 500 communes en France l'ont adopté et son concepteur parcourt les routes de France pour répondre aux demandes des villes et villages qui souhaitent adopter son système ! Nous sommes là dans un cas exemplaire d'une idée « ICDD », simple, puissante, peu coûteuse, écologique et d'intérêt national !

Economiser les ressources

Tout le monde connaît le succès de Blablacar, un système de covoiturage qui a conquis la France, puis l'Europe, de même que AirBnB

Sont évoquées ici plusieurs démarches emblématique de l'économie du partage : **Share Voisins** (n'achetez plus, *notamment outils de bricolage*, empruntez !) et **hacktiv**, pour connecter des citoyens à des actions sociales et solidaires de proximité. Il existe aussi des plateformes de prêts (**Mutum**) ou de dons d'objets (**Co-recyclage**) ; mais ces plateformes, au service des citoyens et solidaires, par manque de soutien des institutions, ont beaucoup de mal à se développer..

Autres initiatives de partage : les **accorderies** (réseaux d'échange de temps) les **SEL** (échanges locaux),

Initiatives liées à la promotion d'une économie circulaire : la collecte et valorisation des biodéchets (**Moulinot**) et , pour les personnes handicapées, l'**Ecoreso** Autonomie pour la récupération de matériel usagé mais qui n'est pas sans valeur, dédié aux handicapés. Ecoreso Autonomie remet en état ce matériel et le loue, le prête, à ceux qui en ont besoin mais qui n'ont pas les moyens de disposer de matériel neuf.

Epargner et investir

La transition profonde en cours a besoin de moyens pour se développer et accélérer son mouvement. Il y a abondance croissante de liquidités à travers le monde ; mais rares sont les investisseurs qui ont compris qu'*investir dans la transition écologique et solidaire est en fait le bon choix*. Il faut pour le moment plutôt compter sur le crowdfunding, avec **Kisskissbankbank**, (Actes des Rencontres de l'innovation citoyenne 2012), premier opérateur en crowdfunding d'Europe, et repris par La Poste en juin 2017. Ces systèmes de crowdfunding désormais de spécialisent, comme **Blue Bees**, lancé par Maxime de Rostolan, et est maintenant centré sur les projets en agroécologie, venant en soutien aux **mille fermes d'avenir**, à la **permaculture** et à l'**agroforesterie**. Aujourd'hui, Blue Bees, c'est un réseau professionnel qui accompagne des projets à finalité agricole bio comme « *les chevrettes du Marqueran* », ou la « *micro ferme des Rufaux* », ou encore une *cantine-épicerie rurale*, etc... Ces projets n'auraient jamais vu le jour sans l'aide de Blue Bees...

Autre initiative pour accélérer la transition par l'investissement : **Energie partagée**, une société en commandite par action (SCA) qui aide au financement de projets citoyens quand les banques font défaut (c'est notamment le cas si les porteurs du projet n'ont pas assez de fonds propres). Créée en 2011, **Energie partagée** a accompagné 35 projets (solaire et éolien pour l'essentiel), investissant 14 millions d'euros. La structure doit toutefois encore se développer pour atteindre son seuil de rentabilité...

Favoriser l'essor de l'entreprise sociale et écologique

Ce dernier chapitre a pour objectif **d'inciter le lecteur à s'engager** dans cette transition :

- Par le choix de son mode de vie
- Par ses choix professionnels
- Par ses choix financiers
- Par ses contributions personnelles en temps et en initiatives ou idées (**web Diffuz**)

Mais au-delà de l'implication personnelle de chacun, se pose la capacité des institutions à s'engager dans les choix nécessaires à faire pour que la transition s'effectue en profondeur et rapidement. S'ensuivent une série de propositions de politiques publiques ; celles-ci passent par :

- « un changement de vision, du courage intellectuel et une connaissance fine des solutions qui marchent ».
- sont également à remettre en cause notamment les méthodes de comptabilité, et une approche nouvelle a été faite dans le cas de Fermes d'avenir par Compta-Durable, dont il faudrait tirer tous les enseignements.

- Il faudrait aussi changer de sémantique (conquête, compétitivité et parler davantage de d'efficience, d'équité, de bon sens , de résilience et d'inclusivité, etc...

A l'instar de **Mouvement UP**, , de **Soonsoonsoon, Usbek&Rica**, du film **Demain** de Cyril Dion et Mélanie Laurent, il faut faire connaître les solutions qui marchent, celles qui ont un impact positif incontestable, faire connaître les entreprises qui ont un triple impact économique, social naturel positif et cibler les investissements non pas sur la base du seul critère de valorisation du capital économique, mais aussi sur *le développement du capital social et du capital naturel*.

L'ouvrage conclut sur une proposition de changer de « modèle d'entreprise », en prenant comme modèle de référence les « entreprises à mission » ou les entreprises ayant dans leur statut une **raison d'être sociétale**. Dans cette voie, il est remarqué que dans le monde existe des milliers d'entreprises, et non des moindres, qui sont détenues par des **fondations**, avec des **orientations sociales**, des valeurs qui sont au cœur de la gouvernance de ces entreprises (Bosch, Ikea, Carlsberg, et en France, les laboratoires Pierre Fabre).

Pour donner une idée de la puissance de ce concept, est cité le cas de **l'entreprise Archambaud** dans les Deux-Sèvres, qui devant changer de modèle d'entreprise (reconversion dans la production de pellet), et confrontée au problème de sa pérennisation, a décidé de créer une fondation qui va gérer la plantation de peupliers nécessaires à la production des pellets. Les terrains disponibles, pendant le temps que grandiront les peupliers, ont été confiés à des activités de « maraîchage en insertion », etc..un beau cas d'école sur le thème d'une transition écologique et solidaire.

A. Héron, pour ICDD le 18 décembre 2017